

Appel à contributions – Vol. 33, no 1



**Volume 33, numéro 1 (printemps 2022)
DOSSIER**

**PROXIMITÉ ET INTERVENTION SOCIALE :
QUEL ESPACE POUR UNE PERSPECTIVE CRITIQUE?**

**DATE DE TOMBÉE DES RÉSUMÉS : 21 mars 2021
DATE DE TOMBÉE DES ARTICLES : 21 juin 2021**

Soumission des articles par la [plateforme d'édition Web de NPS](#).

SOUS LA CODIRECTION DE :

André-Anne PARENT

Professeure agrégée, École de travail social, Université de Montréal

Carolyne GRIMARD

Professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal

Edward Ou JIN LEE

Professeur agrégé, École de travail social, Université de Montréal

Sophie HAMISULTANE

Professeure adjointe, École de travail social, Université de Montréal

Abondamment utilisée depuis quelques années, la notion de proximité désigne une multitude de concepts et d'éléments. On qualifie de « proximité » les gouvernements, les services, la justice, l'agriculture ou diverses formes d'interventions. Par définition, cette notion renvoie à une distance par rapport à quelqu'un, à quelque chose, à un lieu ou au temps. Pour plusieurs, la notion de

proximité témoigne d'un éloignement des services ou d'une reconfiguration des liens sociaux dans un monde marqué par la perte de repères traditionnels (Castel, 1995). La proximité lutterait contre la désintégration constante de l'État-providence, en reformulant la mobilisation du soutien social d'une manière complexe et multidirectionnelle.

Le but de cet appel est de permettre une visibilité des différentes conceptions de la proximité en lien avec l'intervention sociale dans une perspective critique. Notamment, les répondants et répondantes pourront revisiter cette notion à l'aune de la pandémie vécue en 2020 et 2021.

QUELQUES CONCEPTIONS DE LA NOTION DE PROXIMITÉ

Le référentiel de proximité est implicite dans la rencontre de plus en plus valorisée des savoirs professionnels et profanes et de celle de l'implication des usagers aux lieux de discussion où se pensent, se définissent et s'organisent les soins (Gouvernement du Québec, 2004 dans Gélinau et Clément, 2009). Dans l'intervention sociale, le référentiel de proximité traduit la posture d'écoute et d'investigation pour comprendre la problématique du sujet (l'usager). Cette écoute signifie aussi de laisser advenir une parole réflexive chez le sujet. Une parole qui s'exprime dans la singularité de l'interaction. Dans cette écoute et cette proximité, la personne intervenante peut s'impliquer, dans la mesure où elle va co-construire du sens avec le sujet. L'interaction produira alors possiblement des résonances, des émotions, qui peuvent, certes, permettre de créer un lien de confiance, de compréhension, avec le sujet, mais qui nécessitent également une distanciation. Car au-delà de la compréhension induite par cette résonance, elle sous-tend aussi des éléments subjectifs qui entrent en jeu dans l'espace de l'intervention et qui peuvent aussi devenir des obstacles. En outre, la proximité se comprend dans une approche clinique des sciences sociales (Fortier *et al.*, 2018 ; Hamisultane, 2018 ; de Gaulejac *et al.*, 2013 ; Giust-Desprairies, 2004 ; Renault, 2004), le mot clinique, en grec ancien, signifiant la position près du lit du malade.

La notion de proximité influence grandement les pratiques d'intervention destinées aux diverses populations jugées exclues ou marginalisées, ces pratiques ne cessant de se renouveler à la lumière du contexte social. Or malgré ce renouvellement, deux idéologies demeurent, soit le *cure* et le *care*. Voulant produire du lien social, mais optant pour des méthodes diamétralement opposées, ces deux extrémités du continuum de l'intervention se retrouvent parfois emmêlées. Par exemple, jusqu'à tout récemment, l'organisation des refuges pour hommes en situation d'itinérance témoignait à la fois de pratiques asilaires d'une autre époque, avec une centaine de lits alignés dans un dortoir et des gardiens de sécurité pour assurer l'ordre, tout en offrant des

programmes d'accompagnement à moyen terme pour assurer la sortie de rue (Grimard, 2015). Les pratiques de *cure*, ou de contrôle social, ont toutefois tendance à disparaître afin de laisser place au *care*, c'est-à-dire aux pratiques d'accompagnement où la personne cible de l'intervention devient une actrice et une contributrice à cette même pratique d'intervention (Astier, 2007). Parallèlement, notre conception du soutien social pourrait être élargie à travers la notion de proximité, en sachant qu'il existe des formes de soutien formelles et informelles. Le soutien social des personnes endeuillées, par exemple, est mobilisé d'une part par les intervenants (soutien formel) et d'autre part par les proches et la communauté (soutien informel). C'est dans ce contexte, en gardant en tête la diversité des formes, que se réfléchissent les pratiques de proximité.

Par ailleurs, selon Clément et Gélinau (2009), les pratiques de proximité, sur le plan de l'intervention, réfèrent à l'ensemble des modalités et des façons de faire, tant individuelles que collectives, qui favorisent la santé, le mieux-être et l'autonomie. Les figures dominantes de la proximité auraient en commun un niveau élevé de qualité relationnelle entre les usagers et les intervenants et une perspective globale dans la mise en objet des problèmes vécus. Apparue ces dernières années, l'intervention par les pairs est une autre forme prise par l'intervention de proximité (Bellot *et al.*, 2006 ; Perreault *et al.*, 2009 ; Greissler, Rivard et Bellot, 2013). Selon Greissler *et al.* (2013), ce type d'intervention préconise les savoirs « expérientiels et non professionnels, les relations d'aide sont construites dans le milieu de vie des personnes ciblées, les stratégies employées sont différentes de celles qui sont habituellement utilisées » (p. 81). La proximité favorisée dans ce type d'intervention remet en question la présomption du positionnement social de l'intervenant comme toujours en dehors de la communauté desservie. Cela interroge aussi la pertinence de la notion « d'objectivité » dans l'intervention et nous amène à repenser la manière dont les codes d'éthique sont construits.

Cependant, force est de reconnaître que la proximité n'est pas toujours désirée et quand elle prend la forme d'une injonction, elle peut plutôt conduire à une rupture du lien. Par exemple, elle pourrait avoir une tout autre signification pour les personnes marginalisées et exploitées. La proximité, telle qu'elle est conçue par l'État colonial dans ses rapports avec les Premiers Peuples, les Métis et les Inuits, évoque des politiques et des pratiques sociales génocidaires (les pensionnats, la rafle des années 1960, la possession de terres, etc.). La proximité pourrait également évoquer les pratiques de surveillance et de contrôle social de l'État, comme le profilage racial et social, l'asile psychiatrique, la criminalisation des relations sexuelles dites « immorales » et « déviantes ». Cela soulève la manière dont la proximité est socialement et politiquement construite, souvent occultée et façonnée par les normes sociales dominantes. Pour bien saisir le concept, il devient

donc essentiel de le déconstruire pour le positionner dans son contexte et clarifier son utilisation dans le domaine de l'intervention.

L'intervention de proximité est ainsi caractéristique d'un nouveau système de protection sociale, davantage organisé en réseaux, plus orienté vers la responsabilisation ou l'empowerment des usagers et la mobilisation des acteurs locaux issus des structures publiques, des organisations privées et des organismes du tiers-secteur ou communautaire (Andreotti et Mingione, 2013). Les réseaux locaux sont des champs d'action où des acteurs négocient les modes de relation et les mécanismes de coopération d'où peuvent émerger des innovations sociales (Klein, 2014). Les réseaux seraient guidés par les besoins de la population, en vue d'apporter une solution à une situation problématique, de planifier ou d'implanter des programmes dans une communauté (Bilodeau *et al.*, 2014); ils sont surtout utilisés pour aborder des problèmes complexes (Ferlie *et al.*, 2011). Ils sont reconnus pour présenter un avantage collaboratif, car la collaboration peut générer des retombées plus grandes que l'action individuelle des acteurs locaux (Divay, Belley et Prémont, 2013). Cependant, la capacité des réseaux à générer des avantages est relative à plusieurs éléments, dont la permanence des ressources qui y sont associées.

Il semble dès lors pertinent de porter un regard critique sur les rapports de pouvoir entre le gouvernement et ses institutions publiques et certaines communautés marginalisées. La surreprésentation des enfants de familles noires et autochtones dans les services de la protection de la jeunesse ou l'offre de soins « pathologisants » pour les personnes trans (Pullen Sansfaçon *et al.*, 2019) en sont deux exemples. La reconnaissance de ces oppressions structurelles oblige la reformulation du rapport entre l'État et certains réseaux d'acteurs particulièrement opprimés. Les institutions publiques doivent ainsi penser à un transfert de ressources en faveur des organismes locaux qui peuvent valoriser le bénévolat et l'implication sociale et créer des synergies avec leurs partenaires pour offrir des services qui correspondent aux besoins des populations locales.

Dans un tout autre ordre d'idées, la question de la proximité se pose de la même manière dans les processus de recherche qualitative. En effet, ces enquêtes qualitatives, souvent menées avec des outils semi-directifs ou non directifs, entraînent *de facto* une forme de proximité entre le chercheur et le sujet. C'est dans l'analyse qu'une prise de distance s'effectue, lorsque les processus d'objectivation des données engagent le chercheur dans une réflexivité vis-à-vis de sa posture de proximité. La remise en question de cette posture épistémologique nous amène à analyser davantage la manière dont la proximité est socialement construite et informée par des logiques coloniales et impériales. Ainsi, s'intéresser aux méthodologies de recherche permettant la mobilisation des savoirs réflexifs permet également de tenir compte du contexte sociohistorique, économique et politique. Cela oblige le chercheur à se situer par rapport à son objet d'étude et à

articuler la manière dont il s'insère dans les rapports sociaux qui façonnent le processus de recherche (Lee, 2018). Si l'on reprend cette analogie pour la transposer dans le cadre de l'intervention sociale, la proximité s'envisage dans un cadre que l'on peut considérer bien souvent humaniste, dans une posture d'écoute du sensible selon Barbier (1997), et qui tend vers la prise de conscience de la singularité du moment (Ardoino, 2008). L'intervention de proximité s'envisage alors nécessairement dans une posture de décentration de soi, d'une prise de conscience des rapports de pouvoir et d'oppression, des contextes socioculturels, historiques et internationaux qui agissent dans les représentations collectives touchant aux diverses identités, aux vulnérabilités, aux marginalités, aux différences ethnoculturelles, etc.

À l'hiver 2020, l'arrivée de la COVID-19 a eu des effets dévastateurs un peu partout dans le monde. La pandémie a déstabilisé les milieux de pratique et les fondements de l'intervention dans toutes ses formes, y compris l'intervention de proximité. Quelle sera l'influence de la COVID-19 sur les rapports de pouvoir et d'oppression? Est-ce que l'intervention de proximité en temps de pandémie permet de mettre en exergue les logiques coloniales et impériales ? Dans tous les cas, ce nouveau contexte d'intervention nous oblige à repenser la notion de proximité tant pour les intervenants que pour les populations desservies.

Enfin, l'utilisation de la notion de proximité ne fait pas l'unanimité et renferme des contradictions et des paradoxes. Si certains sont élogieux devant des pratiques qui visent à rejoindre et à reconnaître l'apport des personnes trop souvent laissées pour compte, d'autres posent un regard critique et dénoncent le fait que les institutions usent du terme pour redorer leur blason et démontrer une certaine sensibilité dans leurs actions. On peut dès lors se questionner sur la qualité du soutien social et des besoins face à l'intervention.

Peut-on véritablement parler de nouvelles solidarités ?

Afin de réfléchir aux formes et aux figures de la proximité contemporaine, les contributions devront s'inscrire dans l'un des deux axes suivants :

A. Théorie (concepts, épistémologie, analyse critique)

- Comment la notion de proximité est-elle saisie aujourd'hui, théoriquement, épistémologiquement ? Quelle analyse critique peut-on en faire ?
- De quelle façon la proximité s'inscrit-elle dans la construction des liens sociaux et le soutien social, notamment en contexte de pandémie ?

- Quelles places pour les savoirs expérientiels et réflexifs ? De quelle manière les chercheurs peuvent-ils gérer leur position de « insider/outsider » au sein d'un projet de recherche ?

B. Intervention (exemples et écueils dans les pratiques d'intervention)

- Quelles figures reconceptualisées apparaissent dans les pratiques (intervention par les pairs, organismes « par et pour », interventions informelles, approches décoloniales, etc.) ?
- Quelle réflexivité à adopter face à la prise en considération de la dimension émotionnelle dans la relation d'intervention ? Comment envisager la tension entre implication et distance en ayant conscience de son positionnement social ?
- Comment rendre compte des nouvelles formes de proximité virtuelle (hyper-éloignement ou hyper-rapprochement) qui s'inscrivent dans la relation d'intervention à la place d'une personne tierce ? Par exemple : la transnationalité, les liens virtuels des familles issues de l'immigration, l'hyper-connexion.
- De quelle manière la pandémie nous oblige-t-elle à repenser la proximité en contexte d'intervention ?

Ce numéro cherchera également à inclure des échos de pratiques dans chacun des deux axes.

TYPES DE CONTRIBUTION

Dans le cadre de cet appel, *Nouvelles pratiques sociales* sollicite deux types de contribution :

1. Des articles scientifiques (rubrique *Dossier*)

Les articles scientifiques seront sélectionnés selon leur qualité scientifique et leur pertinence par rapport à la thématique du dossier et au créneau éditorial de *Nouvelles pratiques sociales*. Les articles sélectionnés seront soumis à un processus rigoureux et balisé d'évaluation par les pairs en double aveugle. Les critères d'évaluation sont : a. la pertinence et l'originalité ; b. la qualité et la portée du cadre théorique ; c. la cohérence et la rigueur de la méthodologie (s'il s'agit d'un article empirique) ; d. la qualité de l'analyse ou de la discussion ; e. la clarté, structure du texte et la qualité de la langue. Les articles acceptés à l'issue du processus d'évaluation seront publiés dans la rubrique *Dossier* du numéro.

2. Des contributions en provenance de la société civile et des milieux d'intervention (rubrique *Échos de pratique*)

Cette rubrique met en valeur les interventions et les actions réalisées dans divers milieux de pratique, qu'ils soient communautaires, institutionnels, syndicaux ou militants. Dans cette perspective, les textes seront consacrés à la description et à l'analyse de pratiques, d'actions ou d'interventions sociales. Ces articles seront sélectionnés selon leur pertinence et leur cohérence vis-à-vis du créneau éditorial de *Nouvelles pratiques sociales*. Nous porterons un intérêt particulier à des articles pouvant contribuer au renouvellement des pratiques. Les critères d'évaluation sont :

- la pertinence et l'originalité au regard du renouvellement des pratiques,
- la clarté de la présentation des pratiques discutées,
- la qualité de l'analyse ou de la discussion, et
- la structure du texte et la qualité de la langue.

Les textes retenus seront publiés dans la rubrique *Échos de pratique* du numéro.

Pour toute question relative à ce dossier thématique, les auteur.e.s sont invité.e.s à communiquer avec les responsables :

André-Anne Parent Professeure agrégée École de travail social Université de Montréal andre-anne.parent@umontreal.ca	Carolynne Grimard Professeure adjointe École de travail social Université de Montréal carolynne.grimard@umontreal.ca
Edward Ou Jin Lee Professeur agrégé École de travail social Université de Montréal edward.lee@umontreal.ca	Sophie Hamisultane Professeure adjointe École de travail social Université de Montréal sophie.hamisultane@umontreal.ca

NORMES DE PRÉSENTATION DES ARTICLES

- **Nous vous prions d'identifier clairement le type de contribution (*Dossier* ou *Échos de pratique*) au moment de nous transmettre votre résumé et votre article.**
- Les résumés doivent comprendre tout au plus **2500 caractères, espaces compris.**
- Les articles soumis pour la rubrique *Dossier* ne doivent pas comporter plus de **45 000 caractères (espaces compris), résumés, notes, bibliographie et tableaux inclus.**

- Les textes soumis pour la rubrique *Échos de pratique* doivent renfermer un maximum de **20 000 caractères, espaces compris**.
- Vous trouverez le [guide pour la présentation des articles](#) en ligne.
- Enfin, rappelons que les textes soumis doivent être inédits (ils ne doivent pas avoir fait l'objet d'une publication antérieure).

DATES DE TOMBÉE

- Les auteur.e.s doivent soumettre un résumé de leur article **au plus tard le 21 mars 2021** par la plateforme d'édition Web de *Nouvelles pratiques sociales* (<https://edition.uqam.ca/nps>).
- Les articles, **en version anonyme**, doivent être soumis **avant le 21 juin 2021** par la plateforme d'édition Web de *Nouvelles pratiques sociales* (<https://edition.uqam.ca/nps>).

PROCESSUS DE SOUMISSION

Pour soumettre le résumé ou l'article par la plateforme d'édition Web de NPS, merci de suivre les étapes suivantes :

1. Vous devez d'abord [vous inscrire à la plateforme d'édition Web](#) de NPS en remplissant un court formulaire.
2. Une fois l'inscription confirmée, cliquez sur [« Faire une soumission »](#).
3. Sélectionnez la rubrique (*Échos de pratique* ou *Dossier*) pour laquelle vous souhaitez soumettre le résumé ou l'article. Veuillez noter qu'il existe des rubriques distinctes pour les résumés et pour les articles.
4. Lisez et cochez les éléments de la liste de vérification.
5. Lisez et acceptez la politique de publication et la politique anti-plagiat de NPS, puis cliquez sur « Enregistrer et continuer ».
6. Téléversez le fichier de la soumission (résumé ou article). Dans le menu « Élément de l'article », sélectionnez « Texte de l'article ». Une fois le fichier téléversé, cliquez sur « Continuer », puis sur « Terminer ».
7. Si vous voulez soumettre un autre fichier lié à l'article (par exemple, les notices biographiques), vous pouvez alors cliquer sur « Soumettre un autre fichier » ; sinon, cliquez à nouveau sur « Terminer », puis sur « Enregistrer et continuer ».
8. Saisissez les métadonnées de la soumission :
 - Vous n'avez pas à remplir la section « Résumé » lorsque vous soumettez le résumé.
 - Veuillez ajouter, le cas échéant, les co-auteur.rices dans la section « Liste des contributeurs-trices », en cliquant sur « Ajouter un-e contributeur-trice ».
 - Veuillez fournir cinq mots-clés décrivant votre résumé ou votre article (en appuyant sur la touche « Entrée » après chaque terme).

9. Cliquez sur « Enregistrer et continuer ».
10. Cliquez sur « Terminer la soumission », puis confirmez la transmission en cliquant sur « OK ».
11. Vous recevrez ensuite un accusé de réception à l'adresse de courriel que vous avez fournie lors de votre inscription.

Pour toute question relative au processus de soumission par la plateforme d'édition Web, veuillez communiquer avec le secrétariat de la revue (nps@uqam.ca).

BIBLIOGRAPHIE

- Andreotti, A. et Mingione, E. (2013). Le développement de systèmes locaux de l'intervention sociale, tendance commune dans les pays industrialisés. *Informations sociales*, 5(179), 28-36.
- Ardoino J. (2008). L'écoute (de l'autre), *Nouvelle revue de psychosociologie*, 6(2), 291-302.
- Astier, I. (2007). *Les nouvelles règles du social*. Paris : Presses universitaires de France.
- Barbier, R. (1997). *La recherche Action*. Paris : Anthropos.
- Bellot, C., Rivard, J., Mercier, C., Fortier, J., Noel, V., Cimon, M.-N. (2006). *Le projet d'intervention par les pairs auprès des jeunes de la rue du centre-ville de Montréal : Une contribution majeure à la prévention*. Université de Montréal.
- Bilodeau, A., Clavier, C., Galarneau, M., Fortier, M.-M., Deshaies, S. (2014). *Analyse des réseaux d'action locale pour le développement social dans neuf territoires montréalais*. Rapport de recherche. Centre Léa-Roback, octobre.
- Castel, R. (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris : Fayard.
- Clément, M. et Gélinau, L. (2009). Figures, voies et tensions de la proximité. Dans M. Clément, L. Gélinau et A.-M. McKay (dir.), *Proximités. Lien, accompagnement et soins* (p. 1-17). Québec : Presses de l'Université du Québec.
- Divay, G. (2009). Qualité des services locaux et citoyenneté locale de qualité : Exploration d'un angle mort de la mesure de la performance dans les municipalités. *La Revue de l'innovation dans le secteur public*, 14(3), 1-23.
- Divay, G., Belley, S., Prémont, M.-C. (2013). La collaboration intersectorielle : spécificités, questionnements et perspectives. *La revue de l'innovation dans le secteur public*, 18(2), 1-22.
- Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris : Seuil.
- Ferlie, E., Fitzgerald, L., McGivern, G., Dopson, S., Bennett, C. (2011). Public policy networks and « wicked problems »: a nascent solution ? *Public Administration*, 89(2), 307-324.

Fortier, I., Hamisultane, S., Ruelland, I., Rhéaume J., Beghadadi S. (dir.) (2018). *Clinique en sciences sociales : sens et pratiques alternatives*. Montréal : PUQ

Gaulejac de, V., Giust-Desprairies F., Massa A. (2013) (dir.). *La recherche clinique en sciences sociales*. Paris : Érès.

Giust-Desprairies F. (2004). *Le désir de penser. Construction d'un savoir clinique*. Paris : Téraèdre.

Grimard, C. (2015). « Vivre en refuge à Montréal : les ambivalences d'une prise en charge de l'itinérance masculine ». Dans Saïd Bergheul (dir.), *L'itinérance au Québec*, Québec : Presses de l'Université du Québec, 131-158.

Greissler, E., Rivard, J. et Bellot, C. (2013). L'évaluation d'un projet d'intervention par les pairs et le respect de ses principes d'action : le cas de GIAP. *Drogues, santé et société*. 12(1), 78-92.

Hamisultane, S. (2018). La résonance interpersonnelle entre plaisir et déplaisir : une attention épistémologique à la clinique en sociologie. Dans I. Fortier, S. Hamisultane, I. Ruelland, J. Rhéaume, S. Beghadadi (dir.). *Clinique en sciences sociales : sens et pratiques alternatives*. Montréal : Presses de l'Université du Québec.

Jetté, C. (2008). *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence*. Québec : Presses de l'Université du Québec.

Klein, J.-L. (2014). Innovation sociale et développement territorial. Dans J.-L. Klein, J.-L. Laville et F. Moulaert, *L'innovation sociale*, Toulouse : Éditions Érès, 115-139.

Lee, E. O. (2018). Une autoréflexion critique sur les savoirs expérientiels et la recherche participative. Dans M. N. Mensah (dir.). *Le témoignage sexuel et intime, un levier de changement social? (p. 31- 43)*, Québec : Presses de l'Université du Québec.

Karsz, S. (dir.) (2013). *L'exclusion: définir pour en finir*. Paris : Dunod.

Otero, M. (2003). *Les règles de l'individualité contemporaine. Santé mentale et société*. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 336 p.

Perreault, M., Chartier-Otis, M., Bélanger, C., Marchand, A., Zacchia, C. et Bouchard, S. (2009). Trouble panique avec agoraphobie et trouble d'anxiété sociale: recours aux pairs-aidants et accès au traitement. *Santé mentale en première ligne*, 34(1), 187-198.

Pullen Sansfaçon, A., Temple-Newhook, J., Suerich-Gulick, F., Feder, S., Lawson, M. L., Ducharme, J., Ghosh, S., Holmes, C. (2019). The experiences of gender diverse and trans children and youth considering and initiating medical interventions in Canadian gender-affirming speciality clinics. *International Journal on transgenderism*, 20(3), 1-17.

Renault, E. (2004). *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*. Paris : La Découverte.

Soulet, M.-H. (2008). « La vulnérabilité : un problème social paradoxal ». Dans V. Châtel et S. Roy (dir.), *Penser la vulnérabilité. Visages de la fragilisation du social* (p. 51-64). Québec : Presses de l'Université du Québec.